

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAUNAGUËT

Le premier juillet deux mille vingt à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le

ID : 031-213102825-20200701-037-DE



**Objet : Ecole Municipale de Musique de
Launaguët : Réévaluation des tarifs**

Délibération n° 2020.07.01.037

Rapporteur : Edith PAPIN TOUZET

Madame Papin Touzet, maire adjointe en charge de la Culture, informe les membres de l'assemblée qu'il convient de délibérer sur les tarifs de l'école municipale de musique pour l'année scolaire 2020/2021 présentés dans le tableau ci-dessous.

L'adhésion annuelle n'est pas augmentée.

	LAUNAGUETOIS		EXTERIEURS	
ADHESION ANNUELLE en €				
	25,00	25,00	55,00	55,00
Nature des cours	LAUNAGUETOIS		EXTERIEURS	
	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif plein	Tarif réduit
	Cotisation annuelle 2020/2021	Cotisation annuelle 2020/2021	Cotisation annuelle 2020/2021	Cotisation annuelle 2020/2021
COTISATION ANNUELLE en € (payable en 3 fois)				
Forfait 1 h. de formation musicale + 30 minutes d'instrument	459,00 (153 x 3)	438,00 (146 x 3)	813,00 (271 x 3)	774,00 (258 x 3)
Cours collectif d'éveil musical 45 mn/ semaine	165,00 (55 x 3)	153,00 (51 x 3)	276,00 (92 x 3)	261,00 (87 x 3)
Cours individuel d'instrument et chant Uniquement accordé dans le cadre d'une dispense de formation musicale ½ h/semaine	336,00 (112 x 3)	318,00 (106 x 3)	597,00 (199 x 3)	567,00 (189 x 3)
COTISATION ANNUELLE en € (payable en 1 fois)				
Nature des cours	LAUNAGUETOIS		EXTERIEURS	
	Tarif plein		Tarif plein	
	ANNEE 2020/2021		ANNEE 2020/2021	
Chorale d'enfants	GRATUIT		GRATUIT	
Chorale d'adultes	95,00		95,00	
Musique d'ensemble Gratuit pour les élèves déjà inscrits en cours d'instruments	55,00		55,00	

Tarif réduit : une réduction est appliquée à partie de la 2^{ème} inscription pour une même famille (2^{ème} inscription par ordre chronologique) ainsi qu'à partir d'une deuxième inscription pour une même personne.

Les factures seront émises aux dates suivantes : 1^{er} décembre, 1^{er} mars et 1^{er} juin.

<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 28 Absents excusés Représentés : 1 Absents : 0</p> <p>Date convocation et affichage : 25 juin 2020</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Thierry MORENO, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Michaël TURPIN, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Pascal BARCENAS, Isabelle BESSIERES, Véronique HUC, Patrice RENARD, Bernard BARBASTE, Anne-Marie AGUADO, Jean-Luc GALY, Christine LAFON, Didier GALAUP, Catherine FOURNIER, Martine BALANSA, Françoise CHEURET, Antoine MIRANDA, Thierry GRANIER, Georges DENEUVILLE, Sylvie IZQUIERDO.</p> <p>Étaient représentés (es) : Yohanna BAUDIN (pouvoir à Georges DENEUVILLE)</p> <p>Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET</p>
---	--

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les tarifs ci-dessus

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- Approuvent les tarifs présentés dans le tableau ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2020.
- Décide de reconduire la gratuité pour la chorale d'enfants et la réduction de 5 % applicable à partir de la 2^{ème} inscription pour une même famille (2^{ème} inscription par ordre chronologique), ainsi qu'à partir de la 2^{ème} inscription pour une même personne

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Michel ROUGÉ

Maire,



<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 28 Absents excusés Représentés : 1 Absents : 0</p> <p>Date convocation et affichage : 25 juin 2020</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Thierry MORENO, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Michaël TURPIN, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Pascal BARCENAS, Isabelle BESSIERES, Véronique HUC, Patrice RENARD, Bernard BARBASTE, Anne-Marie AGUADO, Jean-Luc GALY, Christine LAFON, Didier GALAUP, Catherine FOURNIER, Martine BALANSA, Françoise CHEURET, Antoine MIRANDA, Thierry GRANIER, Georges DENEUVILLE, Sylvie IZQUIERDO.</p> <p>Étaient représentés (es) : Yohana BAUDIN (pouvoir à Georges DENEUVILLE)</p> <p>Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET</p>
---	---